

Règlement de la Course Caval'Run Couzeixoise

Samedi 14 mai 2022

Article 1 : Organisation

La première édition de la Caval'Run Couzeixoise organisée par le Couzeix Running Club, course sur routes et chemin, aura lieu le samedi 14 mai 2022. Cette épreuve n'est pas qualificative au Championnat de France mais elle est classante

. Ce règlement s'applique aux 4 courses :

- 12kms
- 6kms
- 4kms
- 1.5kms

Article 2 : Participation

→ L'épreuve du 12kms est ouverte aux licencié.es et non-licenciées, né.es avant le 31 décembre 2006 (catégories : cadet.tes ; junior.es ; espoir.es ; sénior.es ; masters).

→ L'épreuve du 6kms est ouverte aux licencié.es et non-licencié.es, né.es avant le 31 décembre 2006 (catégories : cadet.tes ; junior.es ; espoir.es ; sénior.es ; masters).

→ L'épreuve du 4kms est ouverte aux licencié.es et non-licencié.es, né.es entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2008 (catégories minimales).

→ L'épreuve du 1.5kms de compétition est ouverte aux licencié.es et non-licencié.es, né.es entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2012 (catégories : poussin.es ; benjamin.es).

Article 3 : Inscriptions

• 12kms et 6 kms

L'inscription au 12km, au 6 km se fait uniquement par internet, sur un questionnaire en ligne disponible sur le site www.couzeix-running-club.fr

Les inscriptions en ligne seront clôturées le jeudi 12mai 2022 à 11H59.

• 4 kms et 1.5kms enfants

Les inscriptions pour le 4kms et 1.5kms se feront uniquement sur place, de 12h à 13h30.

• 1.5kms, 4 kms, 6 kms et 12 kms

Pour chaque inscription, un des documents suivants vous sera demandé :

▪ Copie de la licence sportive en cours de validité

o FFA

o Fédérations affinitaires (FSGT, UFOLEP) avec mention « non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition », « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » ou « non contre-indication à la marche nordique en compétition ».

▪ Copie d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport ou de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition ou de la marche nordique en compétition datant de moins de 1 an le jour de la course.

▪ Pass « J'aime courir ».

Aucune inscription ne sera validée sans la présence d'un de ces documents.

• Pour toutes les courses

Tout engagement est **ferme et définitif** et **ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement pour quelque motif que ce soit.**

Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Pour tous les mineurs non licenciés, une autorisation parentale manuscrite sera exigée.

Article 4 : Frais d'inscription

TARIFS	Sur internet jusqu'au 12 mai 11h59*	Sur place
12kms	10€	-
6kms	6€	-
4 kms	-	gratuit
1.5kms	-	gratuit

• Frais de dossier internet en sus

Les inscriptions en ligne se règlent uniquement via un paiement en carte bancaire.

Article 5 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera à l'hippodrome TEXIONNIERAS le jour même de la course :

▪ de 12h à 13h30 pour le 1.5kms et 4kms (courses enfants)

▪ de 12h à 15h30 pour les 6kms et 12kms ;

Il sera donné sur présentation d'une pièce d'identité originale, de sa photocopie ou de la licence et, le cas échéant pour les mineurs non licenciés, d'une autorisation parentale manuscrite.

Il convient à chaque coureur de s'assurer du bon enregistrement de son engagement à l'organisation de la Caval'Run Couzeixoise en consultant la liste des engagés sur le site internet du club organisateur.

Le retrait des dossards sera réalisé en extérieur dans le respect des gestes barrières (distanciation, gel hydroalcoolique), en limitant les attroupements et le port du masque sera obligatoire sur l'ensemble du site.

Article 6 : Déroulement des épreuves

• Départs et arrivées des courses

Tous les départs et toutes les arrivées auront lieu à **l'hippodrome TEXONNIERAS de Couzeix**. Les participants devront porter un masque jusqu'au moment de leur départ et devront en remettre un immédiatement à l'arrivée.

Horaires des départs – A partir de :

- 14h00 : 1.5kms et 4kms (courses jeunes)
- 16h00 : 12kms
- 16h30 : 6kms

• Balisage

Il sera effectué à l'aide de rubalises, de barrières et de fléchage au sol.

• Ravitaillements des courses

- 1 ravitaillement solide/liquide pour les courses 6 et 12 kms
- 1 ravitaillement solide / liquide à l'arrivée pour toutes les courses

Le ravitaillement sera offert dans le respect des gestes barrières, pour éviter toute contamination. L'utilisation des poubelles du site sera obligatoire pour tous les déchets des participants.

• Classement

Un classement individuel sera effectué pour le 6 et le 12 kms de compétition.

Pour être classé, le participant doit courir avec le dossard qui lui a été attribué. Le dossard doit être porté soit fixé sur la poitrine par 4 épingles, soit fixé sur une ceinture porte-dossard. Il doit être visible dans son intégralité.

En cas de réclamation, seules les informations remontées au système de chronométrage seront prises en compte. Aucun remboursement ne sera effectué.

Lors de la remise des dossards, **une puce sera prêtée aux coureurs pour la durée de la course** (sauf pour courses enfants). Pour les coureurs individuels, il est **impératif de la fixer sur les lacets avec le lien fourni** pendant l'épreuve si le coureur veut avoir son temps et être classé.

Les puces et les dossards seront repris aux coureurs lors de leur arrivée par l'organisation, dans le respect des règles sanitaires (désinfection entre chaque coureur).

- **Pratique**

Le parking de l'hippodrome est mis à disposition des participants.

En application de l'article 20 du règlement de la C.N.C.H.S., tout accompagnateur (vélos, rollers, etc.) est interdit durant la course sous peine de disqualification.

Article 7 : Récompenses

Chaque participant des courses ouvertes à un classement se verra décerner un lot à fin de sa course. Il n'y aura pas de prime de performance.

La remise des récompenses aura lieu à l'hippodrome Texonnieras de Couzeix le samedi 14 mai à 18h30. Les lots seront remis individuellement, avec un podium respectant les règles de distanciation (masques, gel) en raison des conditions sanitaires.

Des médailles et surprises seront données aux enfants participants au 1.5, 2 et 4 kms

Article 8 : Annulation

En cas d'annulation de la course, il n'est prévu aucun remboursement.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

En cas d'impossibilité pour un ou une engagé (e) de participer, les droits d'inscriptions restent acquis à l'organisateur et ceux quelqu'en soit le motif.

Article 9 : Responsabilité

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès d'Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol avant, pendant et après la course ainsi qu'envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient les victimes.

Article 10 : Droit à l'image

Tout participant autorise expressément les organisateurs de la caval'run couzeixoise, ainsi que leurs ayants-droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à une des courses, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978.

Article 11 : Acceptation

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses